

Cadre d'évaluation des apprentissages

Éducation préscolaire

Éducation préscolaire

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes indiquant l'état du développement des compétences ou le niveau de développement atteint par l'élève (étape 3). Ces compétences sont présentées dans le tableau suivant.

| Compétence | Libellé du bulletin |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Agir avec efficacité dans différents contextes sur le plan sensoriel et moteur | <ul style="list-style-type: none">■ Se développer sur le plan sensoriel et moteur |
| <ul style="list-style-type: none">■ Affirmer sa personnalité | <ul style="list-style-type: none">■ Développer sa personnalité |
| <ul style="list-style-type: none">■ Interagir de façon harmonieuse avec les autres | <ul style="list-style-type: none">■ Entrer en relation avec les autres |
| <ul style="list-style-type: none">■ Communiquer en utilisant les ressources de la langue | <ul style="list-style-type: none">■ Communiquer oralement |
| <ul style="list-style-type: none">■ Construire sa compréhension du monde | <ul style="list-style-type: none">■ Se familiariser avec son environnement |
| <ul style="list-style-type: none">■ Mener à terme une activité ou un projet | <ul style="list-style-type: none">■ Mener à terme des projets et des activités |

Critères d'évaluation

L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation du programme d'éducation préscolaire.

Droits de reproduction

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction. Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante : [www7.mels.gouv.qc.ca/dc/evaluation/]